

DEPARTEMENT
DE LA SOMMEPÔLE MÉTROPOLITAIN
DU GRAND AMIÉNOIS

Séance du 22 mars 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
En exercice	Qui ont pris part à la délibération
51	35

Objet de la délibération
AFFAIRES GENERALES Vœu liaison ferroviaire Roissy Picardie
Référence
11_20210322_9.4

Date de la convocation
17/03/2021

Date d'affichage
25/03/2021

L'année deux mille vingt et un, le vingt-deux mars à 09 heures, le Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en visioconférence en raison des mesures sanitaires, sous la présidence de M. Pascal RIFFLART, Président.

Etaient présents : Mme FOURÉ, M. DECLE, Mme VERRIER, RIFFLART, Mme DELÉTRÉ, DARRAGON, GEST, Mme RODINGER, RENAUX, Mme PINON, BOCQUILLON, CAPELLE, Mme THIEBAUT, SUIN, FRANCOIS, GAILLARD, DELFOSSE, Mme CARON-DECROIX, WATELAIN, DESFOSSÉS, STOTER, Mme DE WAZIERS, LENGLET, MAGNIER, PETIT, DURIEUX, THUILLIER, Mme LEROY, BABAUT, CHEVIN.

Excusés ayant donné procuration :

Mme VANDEPITTE a donné pouvoir à M. DECLE
M. DOVERGNE a donné pouvoir à M. CAPELLE
Mme Anna-Maria LEMAIRE a donné pouvoir à Mme CARON-DECROIX
Mme HIVER a donné pouvoir à M. MAGNIER
M. DINOARD a donné pouvoir à M. BABAUT

Excusés, absents : M. MERCUZOT, SAVREUX, FOUCAULT, Mme SAVARIEGO, THÉVENIAUD, DESSEAUX, DEBART, DUFOUR, OURDOUILLÉ, SURHOMME, Mme QUIGNON, DELNEF, Mme Annick LEMAIRE, CLIQUET, BOHIN, NOBLESSE,

A été nommé(e) secrétaire de séance : M. DECLE

La Ville d'Amiens et Amiens Métropole ont toujours soutenu et suivi avec une grande attention l'évolution du projet de Liaison Roissy Picardie, et des étapes décisives ont été franchies ces dernières années grâce à cette implication :

- Le 16 mars 2017 : signature par le Premier ministre Bernard Cazeneuve d'un protocole d'intention de financement dans le cadre du contrat de développement de l'Amiénois. Il y est notamment précisé que l'Etat financera le barreau Roissy Picardie à hauteur de 160 M€. Il s'agissait, selon les mots du Premier ministre de rendre « irréversible » la réalisation de ce barreau ferroviaire.

- Les 6 et 13 avril 2017, adoption par la Ville d'Amiens et Amiens Métropole de ce contrat de développement territorial de l'Amiénois avec l'Etat.
- Des vœux approuvés les 14 et 21 septembre 2017 ont alerté l'Etat sur le retard pris dans la définition des orientations de la politique de transport de la France.
- Le 12 août 2019, Monsieur Emmanuel Macron, Président de la République s'est personnellement engagé en écrivant que « *le Gouvernement a (...) demandé à la SNCF d'optimiser un calendrier pour aboutir à une mise en service de cette ligne à l'horizon 2025* ».

Les élus locaux sont pleinement et continuellement mobilisés au côté de la Région des Hauts de France et de son Président pour défendre ce projet indispensable à l'avenir de notre territoire et de ses populations, dont les objectifs sont notamment les suivants :

- Relier les territoires du Pôle métropolitain du Grand Amiénois au réseau grande vitesse et renforcer l'accessibilité ferroviaire de la partie Sud de la région Hauts-de-France ;
- Améliorer l'accessibilité à Roissy Pôle, pôle majeur d'activités et premier aéroport national ;
- Proposer aux habitants de la région Hauts-de-France un nouvel accès à l'Ile-de-France.

Avec l'ouverture de l'enquête publique le 23 février 2021 (jusqu'au 6 avril), une nouvelle page du projet de liaison Roissy-Picardie s'écrit.

C'est pourquoi, réuni le 22 mars 2021, il est demandé aux membres du Comité Syndical du Pôle métropolitain du Grand Amiénois :

- De réaffirmer avec force la priorité absolue de ce projet pour les 400 000 habitants du territoire métropolitain.
- De demander à l'Etat, à SNCF Réseau et à la SNCF d'organiser la réalisation du projet dans la continuité directe de l'enquête publique en cours, et de mobiliser les moyens nécessaires pour en garantir la mise en service en 2025.

Le Comité syndical,
Entendu l'exposé du Président,
Après en avoir délibéré.
A l'unanimité

- Réaffirme avec force la priorité absolue de ce projet de liaison ferroviaire Roissy Picardie pour les 400 000 habitants du territoire métropolitain.
- Demande à l'Etat, à SNCF Réseau et à la SNCF d'organiser la réalisation du projet dans la continuité directe de l'enquête publique en cours, et de mobiliser les moyens nécessaires pour en garantir la mise en service en 2025.



Fait et délibéré le 22 mars 2021
Et ont signé les membres présents ;
Pour extrait conforme,

Le Président,
P. RIFFLART

Pascal Riffart



- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : Pole Metropolitain du Grand Amienois

Utilisateur : Leriverend Emilie

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	112021032294
Date de la décision :	2021-03-22 00:00:00+01
Objet :	AFFAIRES GENERALES - VOEU LIAISON FERROVIAIRE ROISSY PICARDIE
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	9.4 - Voeux et motions
Identifiant unique :	080-200082063-20210322-112021032294-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Notifiée à emilie.leriverend@grandamienois.com

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
080-200082063-20210322-112021032294-DE-1-1_0.xml	text/xml	887
Nom original :		
Délib11_Voeu liaison ferroviaire Roissy Picardie.pdf	application/pdf	155712
Nom métier :		
99_DE-080-200082063-20210322-112021032294-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	155712

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	23 mars 2021 à 10h57min39s	Dépôt initial
En attente de transmission	23 mars 2021 à 10h57min43s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	23 mars 2021 à 10h58min31s	Transmis au MI
Acquittement reçu	23 mars 2021 à 10h59min07s	Reçu par le MI le 2021-03-23